

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION
DE LA GUADELOUPE



Date de convocation :

Le 11 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2025

4^{ème} séance de l'année

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 18 juin, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 30 minutes, s'est réuni à la fois en présentiel à la salle du conseil (siège- 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) et en visioconférence sous la présidence du président, Monsieur Eric JALTON.

Etaient présents : 26 conseillers communautaires

Vice-présidents : M. Georges BREMENT (5^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente)- M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président)- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)

Autres membres du bureau : M. Pierre THICOT*- Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX- Mme Laisely PARAT-EDOM- M. Georges DAUBIN- M. Jean-Luc CELIGNY

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS*- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS*- M. Fred EUSTACHE- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY- Mme Magali MARCIN- M. Alix NABAJOTH*- M. Rosan RAUZDUEL*- M. Alain SOREZE EUGENE- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Nadège THEOPHILE- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS*- M. Come Philibert MOUEZA

En cours de séance :

Président : M. Eric JALTON (retour en salle)

Autre conseiller communautaire : M. Michel MADO*

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 26 (dont 7 en visioconférence*)

Votants : 33 (dont 7 pouvoirs)

▪ Dont pour : 33

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

M. Jean-Luc CELIGNY

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 7

Vice-présidents : Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente) à M. Georges DAUBIN

Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente) à Mme Nadège THEOPHILE

Autres membres du bureau : Mme Tania GALVANI à Mme Maddly GARGAR

Mme Lyliane PIQUION à Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX

M. Fabert MICHELY à Mme Eliane GUIOUGOU

Autre conseillère communautaire : Mme Marie-Camille MOUNIEN à Mme Laisely PARAT-EDOM

En cours de séance :

Vice-présidents : M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président) à M. Georges BREMENT

Délibération n°2025.06.04/680

Budgets supplémentaires de l'exercice 2025 :

. Budget annexe
centre culturel de Sonis

Rapporteuse

Mme Renée-George
NABAJOTH-DELOUMEAUX

Vice-présidente de la commission
affaires financières

Acte rendu exécutoire

Nombre de conseillers absents excusés : 8

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président)- M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)

Autres conseillers communautaires : Mme Jacqueline FAVORINUS (pouvoir à Mme Johane DAHOMAIS)- Mme Marie-Andrée MANDIL- M. Olivier SERVA

En cours de séance :

Vice-président : M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président)

Autre conseiller communautaire : M. Joseph LEE

Nombre de conseillers absents non excusés : 7

Vice-président : M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Corine PETRO- M. William SURDIN

Autres conseillers communautaires : Mme Johane DAHOMAIS- M. Justin DESSOUT- Mme Sandra ENJARIC- M. Dominique THEOPHILE

- après transmission en préfecture

le : 02 JUL. 2025

- publication sur le site internet
ou notification, le :

03 JUL. 2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU l'Instruction comptable des communes M57 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président ;

Le budget supplémentaire a pour objet d'intégrer sur l'exercice concerné les résultats de l'exercice précédent ainsi que de procéder aux ajustements de crédits nécessaires depuis l'adoption du budget primitif. Il sera donc proposé d'intégrer au BP 2025 les résultats de l'exercice 2024 et d'ajuster les crédits sur certains chapitres.

En dépenses de fonctionnement

- D'augmenter de 194 239.36€ les crédits du chapitre 011 charges à caractère général pour les dépenses d'entretiens et les missions culturelles de Sonis.

En recettes de fonctionnement

- De réduire de 400 000€ la subvention versée par le budget principal, baisse sur compensée par le report du résultat du Compte Financier Unique 2024 de 594 239.36€
- D'inscrire le report du résultat de fonctionnement du CFU 2024 de 594 239.36 €

En dépenses d'investissement

- D'augmenter le chapitre 21 immobilisations corporelles de 242 640.63 € correspond au report du résultat d'investissement du CFU 2024

En recettes d'investissement

- D'inscrire le report du résultat d'investissement du CFU 2024 de 242 640.63 €

EQUILIBRE DU BUDGET SONIS PAR CHAPITRE SUITE BS 2025

SONIS	BP 2025	BS 2025	BP + BS 2025
Total des Recettes de fonctionnement	2 750 000,00 €	194 239,36 €	2 944 239,36 €
002 Résultat de fonctionnement		594 239,36 €	594 239,36 €
013 Atténuation de charges		- €	
70 Produits des services	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
73 Impôts et taxes		- €	
74 Dotations et participations	2 700 000,00 €	- 400 000,00 €	2 300 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante		- €	
76 Produits financiers		- €	
77 Produits spécifiques		- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections		- €	
Total Depenses de fonctionnement	2 750 000,00 €	194 239,36 €	2 944 239,36 €
002 Résultat de fonctionnement			
011 Charges à caractère général	902 000,00 €	194 239,36 €	1 096 239,36 €
012 Charges de personnel et frais assimi	1 798 000,00 €	- €	1 798 000,00 €
014 Attenuation de produits		- €	
022 Dépenses Imprévues		- €	
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
66 Charges financières		- €	
67 Charges spécifiques		- €	
68 Dotations aux provisions		- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
023 Virement à la section d'Investissement		- €	
Total des recettes d'Investissement	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
001 Résultat d'investissement reporté		242 640,63 €	242 640,63 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		- €	
10 Dotations, fonds divers et réserves		- €	
13 Subventions d'investissement		- €	
16 Emprunts et dettes assimilées		- €	
21 Immobilisations corporelles		- €	
23 Immobilisations en cours		- €	
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
Total des dépenses d'Investissement	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
001 Résultat d'investissement reporté		- €	
10 Dotations, fonds divers et réserve		- €	
Total des opérations d'équipement		- €	
13 Subventions d'investissement versées		- €	
16 Remboursement d'emprunt		- €	
20 Immobilisations incorporelles		- €	
204 Subvention d'équipements versées		- €	
21 Immobilisations corporelles	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
23 Immobilisations en cours		- €	
26 participations et créances rattachées à des participations		- €	
27 Autres immobilisations financières		- €	
041 Opérations patrimoniales		- €	

L'équilibre des sections est maintenu.

Considérant l'avis favorable de la commission affaires financières réunie le 10 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,**ARTICLE 1-** L'adoption des mouvements de crédits suivants :**BUDGET SONIS**

SONIS	BP 2025	BS 2025	BP + BS 2025
Total des Recettes de fonctionnement	2 750 000,00 €	194 239,36 €	2 944 239,36 €
002 Résultat de fonctionnement		594 239,36 €	594 239,36 €
013 Atténuation de charges		- €	
70 Produits des services	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
73 Impôts et taxes		- €	
74 Dotations et participations	2 700 000,00 €	- 400 000,00 €	2 300 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante		- €	
76 Produits financiers		- €	
77 Produits spécifiques		- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections		- €	
Total Depenses de fonctionnement	2 750 000,00 €	194 239,36 €	2 944 239,36 €
002 Résultat de fonctionnement			
011 Charges à caractère général	902 000,00 €	194 239,36 €	1 096 239,36 €
012 Charges de personnel et frais assimi	1 798 000,00 €	- €	1 798 000,00 €
014 Atténuation de produits		- €	
022 Dépenses imprévues		- €	
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
66 Charges financières		- €	
67 Charges spécifiques		- €	
68 Dotations aux provisions		- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement		- €	
Total des recettes d'investissement	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
001 Résultat d'investissement reporté		242 640,63 €	242 640,63 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		- €	
10 Dotations, fonds divers et réserves		- €	
13 Subventions d'investissement		- €	
16 Emprunts et dettes assimilées		- €	
21 Immobilisations corporelles		- €	
23 Immobilisations en cours		- €	
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
001 Résultat d'investissement reporté		- €	
10 Dotations, fonds divers et réserve		- €	
Total des opérations d'équipement		- €	
13 Subventions d'investissement versées		- €	
16 Remboursement d'emprunt		- €	
20 Immobilisations incorporelles		- €	
204 Subvention d'équipements versées		- €	
21 Immobilisations corporelles	30 000,00 €	242 640,63 €	272 640,63 €
23 Immobilisations en cours		- €	
26 participations et créances rattachées à des participations		- €	
27 Autres immobilisations financières		- €	
041 Opérations patrimoniales		- €	

L'équilibre des sections est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le président à signer tous actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général des services de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence et de Marie-Galante, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence et de Marie-Galante.

La présente délibération peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 01 JUIL. 2025

Le président de séance

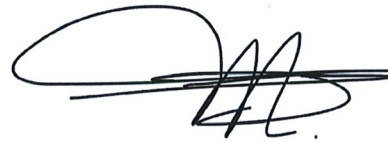
Le secrétaire de séance

Le président

Le conseiller autre membre du bureau communautaire



Eric JALTON

Jean-Luc CELIGNY

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 02 JUIL. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 03 JUIL. 2025
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 03 JUIL. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 03 JUIL. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 03 JUIL. 2025

